



Informations produit

Description	Peinture à base de silicate de dispersion modifiée.
Destinations	Peinture minérale à base de résines silicates, d'aspect mat, à haut pouvoir couvrant, pour supports minéraux (enduits et peintures) à l'intérieur et à l'extérieur. Convient particulièrement pour la protection, la rénovation et la décoration de supports minéraux (façades neuves, bâtis anciens, monuments historiques, systèmes d' isolation thermique par l' extérieur avec finition hydraulique, enduits minéraux, briques silico-calcaires, pierre naturelle, béton...).
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente adhérence par liaisons chimiques avec le support (silicification) • Non filmogène • Haute perméabilité à la vapeur d'eau (V1) • Imerméabilité à l'eau (W3) • Résistance aux intempéries et aux pluies acides • Teintes formulées exclusivement avec des pigments minéraux (classe A1) • Résistance élevée aux UV • Application aisée
Conditionnements	Ready: 5 L / 12 L Mix: 5 L / 12 L
Nom de la base	Le produit blanc sert de base au dosage des tons pastel Mix-Base 1 faible
Usage	Intérieur et extérieur
Produits complémentaires	LUCITE® 014 Silicat Fix Primaire et diluant à base de silicate.

Caractéristiques techniques

Liant	Résine silicate
Degré de brillance	Mat
Viscosité	Le produit est prêt à l'emploi.

Temps de séchage 20°C / 60% d'humidité relative	Recouvrable après	Sec à cœur après
	12 - 24 Heures	5 - 7 Jours
Note de révision : Résistant à la pluie après 24 heures. Le temps de séchage dépend de l'absorption du support et de l'environnement. Des températures basses et/ou une mauvaise aération et ventilation peuvent avoir un effet négatif sur le séchage.		
Rendement	Pinceau / Rouleau	
	150 - 200 ml/m²	
La consommation dépend fortement du type d'application et de la capacité d'absorption du support.		
Stabilité de la teinte selon la fiche technique BFS n° 26	Classe: A Groupe: 1-3 (selon la teinte)	
Taille maximale des grains selon DIN EN 13300	Fin ($\leq 100 \mu\text{m}$)	
Perméabilité à la vapeur d'eau selon la norme DIN EN 1062-1: 2004	V1 (haute), (valeur sd < 0,14m)	
Taux de perméabilité à l'eau selon DIN EN 1062-1:2004	W3 (faible), valeur w < 0,1 [kg/(m ² · h0,5)]	
Densité	1,46 - 1,50 g/cm ³	
Stockage	Conserver le bidon dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel, dans son emballage d'origine fermé. A consommer rapidement après ouverture.	
Traitement		
Outils d'application	Peindre, Rouleau	
Conditions d'application	au moins + 8 °C (température ambiante et de l'objet)	
Diluability with water	Oui	
Nettoyage des outils	Clean immediately after use with water and a little wetting agent. Clean spraying equipment particularly carefully. The short drying time requires intermediate cleaning of the tools, especially during breaks in work.	

LUCITE® 822 SilicatColor**Comment on substrate pretreatment**

Sur les supports très irrégulièrement absorbants et abrasifs, un mélange de LUCITE® 014 Silicat Fix et d'eau dans le rapport 2:1 doit être appliqué généreusement à la brosse.

Le matériau LUCITE® 822 SilicatColor peut être dilué avec jusqu'à 10 % de LUCITE® 014 Silicat Fix pour les couches de finition et les couches intermédiaires.

Pour la couche de finition, le matériau LUCITE® 822 SilicatColor peut être dilué avec jusqu'à 3 % de LUCITE® 014 Silicat Fix.

La zone autour des surfaces à peindre doit être soigneusement couverte et protégée contre des éclaboussures de peinture. En cas d'éclaboussures de peinture, celles-ci doivent être immédiatement éliminées avec de l'eau.

Structure du revêtement

Sous-sol	Revêtement de base	Revêtement intermédiaire	Revêtement final
Béton	LUCITE® 014 Silicat Fix	LUCITE® 822 SilicatColor	LUCITE® 822 SilicatColor
Maçonnerie en sable calcaire et en briques	LUCITE® 014 Silicat Fix	LUCITE® 822 SilicatColor	LUCITE® 822 SilicatColor
Pierre naturelle, grès	LUCITE® 014 Silicat Fix	LUCITE® 822 SilicatColor	LUCITE® 822 SilicatColor
Putzmörtelgruppen nach DIN V 18550 P IC, P II und P III	LUCITE® 014 Silicat Fix	LUCITE® 822 SilicatColor	LUCITE® 822 SilicatColor

Remarques générales

Les produits de même type sont miscibles entre eux sous certaines conditions. En règle générale, il convient d'éviter de mélanger des matériaux différents.

Protéger le bidon et le matériau de l'humidité, du gel, des rayons directs du soleil et des températures élevées. Les emballages entamés doivent toujours être fermés hermétiquement.

Lors de l'enduction de surfaces visuellement cohérentes, il faut veiller à ce que les lots soient identiques.

Les teintes intensives colorées ont souvent un pouvoir couvrant plus faible en raison de leur pigment. Dans ce cas, nous recommandons d'appliquer une couche de base couvrante avec notre teinte de base coordonnée Cover up.

Sur les supports contenant des substances solubles dans l'eau (taches d'eau, nicotine, substances contenues dans le bois, etc.), il convient d'utiliser une couche de fond appropriée pour bloquer les substances contenues.

Les films de peinture de teintes intenses et/ou foncées ont tendance à se briser en cas de sollicitation mécanique. Cette abrasion de la surface de la peinture correspond à l'état actuel de la technique et ne doit pas être contestée.

En cas de contact avec des produits contenant des plastifiants (joints de portes et de fenêtres, etc.), il convient de demander l'avis d'innocuité du fabricant de profilés d'étanchéité ou de faire un essai de peinture.

Sur de grandes surfaces contiguës, des structures d'application peuvent devenir visibles sous l'effet d'une lumière rasante, selon la construction de l'objet ou de l'élément et le type de revêtement.

Sur les surfaces horizontales et soumises à une humidité permanente, il faut veiller à ce que le revêtement ne soit pas soumis à une charge permanente, par exemple de l'eau stagnante.

Les peintures à dispersion autorisées uniquement pour l'extérieur peuvent contenir des conservateurs de film biocides pour protéger la surface. Avant toute utilisation, il convient de toujours lire les étiquettes et les informations sur le produit. Les peintures contenant des biocides ne doivent pas être utilisées dans des zones qui, conformément à leur destination, entrent en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Une utilisation abusive peut entraîner des dommages pour la santé et l'environnement.

L'eau récupérée sur les toits ou les façades ne doit être utilisée pour l'arrosage des plantes ornementales et utilitaires qu'après une durée de vie d'au moins 12 mois de la nouvelle couche de peinture ou de la peinture de rénovation.

Les données de pulvérisation indiquées sont fournies à titre indicatif et peuvent varier en fonction des différents types de machines, des paramètres environnementaux et des scénarios pratiques. Avant de procéder à l'application du revêtement, les paramètres réels d'application au pistolet et la consommation de matériau doivent dans tous les cas être déterminés sur place et sur l'objet.

Lors de l'utilisation du produit, les normes et directives courantes de l'artisanat doivent être respectées (cf. VOB DIN18363 partie C, fiches techniques du Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz e. V., contenus des aides à la formation, etc.)

Cette fiche technique ne peut pas présenter tous les scénarios d'application possibles. Pour toute question relative à des situations et des circonstances non mentionnées, à leur traitement technique et à leur prise en charge, il convient de toujours consulter notre service technique extérieur ou le service technique d'application.

En cas de doute sur l'utilisation et la compatibilité, il convient de prendre contact avec l'une des options de service suivantes :

Service - Hotline : +49 2330 63 243

Adresse électronique : infoanwendungstechnik@doerken.de

Conseil aux personnes allergiques : +49 2330 63 184

Les produits qui ne sont pas utilisés dans les règles de l'art ne peuvent pas faire l'objet de réclamations.

Les indications mentionnées résultent du travail de recherche et de développement et ont été rassemblées conjointement avec l'expérience acquise dans le domaine des techniques d'application. Tant les indications écrites que les éventuels accords téléphoniques ne créent pas de rapport juridique contractuel ou d'obligations accessoires découlant du contrat de vente. Ces indications ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier sous sa propre responsabilité l'adéquation de nos produits à l'usage prévu.

La parution d'une version actualisée de la fiche d'information rend caduques les éditions précédentes.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site Internet www.doerkencoatings.de. Toutes les fiches techniques et les fiches de données de sécurité relatives aux produits et actuellement en vigueur y sont également disponibles.

Nos conditions générales de vente s'appliquent.